

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de l'association BIÈRE DE PROVENCE

Jeudi 12 mars 2020 – Aix-en-Provence

Orientations de l'association pour 2020



Ces orientations sont le fruit de réflexions menées tout au long de l'année au sein du Bureau de l'association, mais aussi plus largement avec les adhérents et les sympathisants de l'association, au cours de discussions formelles ou informelles. Elles feront l'objet, pour certaines d'entre elles, de décisions lors de la première partie de l'Assemblée Générale 2020 de l'association.

A . Fonctionnement

1 . Structuration des groupes de travail et de l'organe gouvernant

L'association a élargi le nombre de personnes du Bureau en 2019 afin de se doter d'**un organe gouvernant plus grand** tel que défini lors de la précédente assemblée générale, elle propose de continuer dans cette voie en 2020 tout en se reposant totalement sur les différents groupes de travail pour la gestion de thèmes spécifiques.

Il existait en 2019 au moins trois groupes de travail:

- le comité de pilotage PBC avec Max, Charles, Thomas et Amélie, en charge de l'organisation de l'événement PBC 2019
- le comité de pilotage houblon avec Simon, Geof et Hélène, en charge du suivi du projet sur

la culture du houblon en Provence

- le comité charte avec Salem, Georges et Simon, en charge de constituer la charte de l'association définissant ses valeurs

La réunion de travail du 4 Novembre 2019 avec les membres de l'association a fait ressortir un certain nombre de thèmes à approfondir pour 2020 et posé les bases de quelques groupes de travail. Il faut aujourd'hui confirmer ces groupes et envisager de supprimer ou reporter les thématiques qui ne recueillent pas le soutien de volontaire(s).

Pour rappel, ces thèmes sont:

Mutualisation au sein de l'association

- Mettre en place un outil partagé dématérialisé (Googlesheet par exemple) pour faire apparaître des besoins communs en matériel. Action : achat groupé de tireuses avant saison 2020. **Volontaires: Georges (Aquaemaltae) – appro@aquamaltae.com et David (Brass' Bastelle) – sarrey.david@gmail.com**
- Mutualiser l'achat de houblon bio et non-bio (=contrat?). Action : définir le besoin/variétés/quantités des brasseries. **Volontaires: Sylvain D. (Maltfaiteurs) - bdm.biere@gmail.com**
- Optimiser nos achats. Action : réunion collective sur l'approvisionnement avec rencontre de fournisseurs. **Volontaires: Georges (Aquaemaltae) – appro@aquamaltae.com**
- Création d'une SCIC pour gérer consigne, stockage, achats groupés (houblon, malt, autres...). Action : création d'un groupe de travail, business plan, barbecue. **Volontaires: Hélène (Madame Dusse) - helene.lefevre@outlook.fr**
- Mutualisation de formations et d'interventions tout au long de l'année. Action : faire un état des lieux des envies, besoins et possibilité de formation en interne via l'intervention de professionnels dans les brasseries. **Volontaires: Thomas (La Comédienne) – thomas@lacomedienne.beer, Hélène (Madame Dusse) - helene.lefevre@outlook.fr (un peu)**

Filière Matières Premières

- Mobiliser les acteurs agricoles (Chambres d'Agriculture) sur le développement de la filière brassicole (houblon, céréales...). Action : création et présentation d'un outil de communication de nos besoins (par un brasseur + coordinatrice de l'association) → implique de faire un méga-sondage avec les tonnages, les variétés, les échéances des besoins. **Volontaires: Bérengère (Lub') - brasseriellub@gmail.com et Bastien (Barbaude) – bastien.collomp@brasseriellabarbaude.com**
- Valoriser le projet houblon. Action : flyers grand public, contact, fiche technique. **Volontaires: ?**
- Obtenir du malt d'orge cultivé en Provence. Action : définir une liste d'agriculteurs volontaires et de malterie + sonder les capacités des malteries sur le maltage à façon (tonnage minimum...). **Volontaires: Hélène (Madame Dusse) - helene.lefevre@outlook.fr et Sylvain D. - bdm.biere@gmail.com**
- Communiquer auprès des institutions, grand public, et média, autour des actions de l'association pour expliquer nos engagements dans la filière. Action : création d'un pack

com' (livret, flyer, CP) avec actions/chiffres/acteurs. **Volontaires: ?**

Evènements organisés par l'association - PBC - et communication externe

- Faire un TTO tournant tous les deux mois chez les membres et les partenaires (cavistes, distributeurs). Actions: définir un planning, faire une bière collaborative La Bière de Provence. **Volontaires: ?**
- Organiser une édition PBC ou autre événement d'ampleur en 2021 (sans implication financière forte de l'association). Actions : constituer un groupe chargé de rédiger le cahier des charges en accord avec les adhérents, explorer un format compatible avec nos moyens et envies. **Volontaires: François (AQM) – fabrique@aquamaltae.com et Guillaume (Sulauze) guillaume@brasseriesulauze.com**
- Un gros truc (comme la proposition ci-dessus) + festif, musique, cirque, extérieur (plage). Tournant (si d'autres villes motivées) ? À l'automne → OK pour 2020 ? Action : écrire le cahier des charges (idem groupe dessus). **Volontaires: François (AQM) – fabrique@aquamaltae.com et Guillaume (Sulauze) guillaume@brasseriesulauze.com**

Communication et vie association

- Informer les adhérents de la vie de l'association et de l'actu brassicole. Action : lettre d'info mensuelle avec un CR de la réunion du bureau. **Volontaires: Geoff (Zoumaï) – geof.origas@brasseriezoumai.fr**
- Développer les interactions entre les adhérents. Actions: création d'un forum (avec différents thèmes de travail), BBQ/Tartiflette. **Volontaires: David (Brass'Bastelle) – sarrey.david@gmail.com**
- En mars/avril, faire en sorte que tous les adhérents aient les outils en main. Actions : faire la revue des outils de communication interne déjà en place (site, lettre d'info, What'sApp) et analyser leur accessibilité, planifier les réunions de bureau, systématiser les rotations des lieux de réunion (chez les adhérents), inviter les brasseurs du coin à participer aux réunions. **Volontaires: ?**
- Faire une collab' Bière de Provence. Action: faire un planning. **Volontaires: ?**

2. Ressources salariées

Laura GUITOT reste salariée à l'association, et le terme des 18 mois de contrat à durée déterminée sera atteint en mars 2020. Elle passera donc en contrat à durée indéterminée à partir de ce moment-là. Laura exprime le besoin d'être plus encadrée sur ses missions de salariée, et le prochain organe gouvernant de l'association tentera de répondre à cette demande.

B. Promotion de la bière artisanale

1 . L'avenir du salon Provence Bière Connexion

Avec les différentes éditions de la **Provence Bière Connexion - PBC**, ses réussites et ses échecs, la volonté de d'imaginer un événement d'ampleur n'engageant pas autant l'association et ses

membres a émergée. L'engagement est grand pour organiser la PBC, tant financièrement que dans le temps de travail exorbitant fourni par la salariée et les membres de l'association.

Suite à la journée séminaire organisée au **Café Culturel Citoyen** à Aix en fin d'année 2019, un binôme s'est constitué afin de dégager les grandes orientations de cet évènement qui tient tant à coeur aux membres de notre association. Dès lors, **Guillaume** (Brasserie de Sulauze) et **François** (Aqua Maltae) se sont portés volontaire pour entamer ce travail.

L'objectif, organiser de nouveau une PBC d'ampleur, avec une formule moins engageante économiquement et au niveau du temps de travail à fournir des membres et employé.e de **Bière de Provence**. L'horizon automne 2021 pour son organisation est visée, même si une édition conviviale pour l'automne 2020 est envisagée pour éviter l'année blanche et se retrouver autour de quelques fûts de nos crus !

Basiquement : l'association est à la recherche d'un (ou plusieurs) partenaire(s) privé(s), spécialistes dans le milieu de l'évènementiel et/ou de la communication capable d'organiser la PBC. L'association ne serait plus la seule actrice ni la seule à prendre les risques financiers. Guillaume a approché Laurent Jantzen qui serait potentiellement intéressé. Toute autre piste proposée sera étudiée.

Notre association garderait la main en partie sur les grandes lignes de ce festival des bières de Provence. Pour cela la création d'un cahier des charges est en travail. Le binôme souhaiterait ouvrir ses rangs à d'autres membres de l'association, notamment à celles et ceux intéressé.e.s ou ayant des connaissances pratiques de l'évènementiel à grande échelle.

Les grandes lignes du cahier des charges sont :

- Festival éco-responsable,
- Festival de bière thématique : de la bière certes mais pas seulement (musique, spectacle, attractions, gastronomie locale,...)
- Festival convivial et accueillant : en (partie en) extérieur (Pétanque, Soleil et BBQ), avec accueil pour les familles (jeux pour enfants), accueil privilégié des brasseurs "hors-région" (temps/repas entre brasseurs primordial, collab' et TTO préorganisés) et des beer-geeks (préventes avec accès privilégié aux brasseurs...).
- Festival organisé avec une mairie accueillante (recherche de partenaire institutionnels engagés).

L'objectif des prochains mois est de finir d'ébaucher ce cahier des charges et organiser un appel d'offre. Rappel : La commission recrute ! :)

2 . L'avenir des événements Avignonnais

Thomas se questionne ces jours-ci sur l'avenir des événements Avignon Bière Connexion. Nous en parlerons durant l'Assemblée Générale.

3. Sortie du livre Rando-Bière en Provence

Le livre Rando-Bière en Provence, édité par la maison d'édition Le Chemin des Crêtes sortira en mai 2020. Ce sera l'occasion de soirées de présentation du livre, de rencontres de brasseurs, et de soutenir l'association.

C . Structuration de la filière brassicole en région PACA

1. Filière Houblon

En 2020, différentes choses seront à encadrer et à modifier dans l'organisation de ce projet sur les cultures de houblon. Administrativement les participants auront à signer des conventions avec l'association, ce qui n'a pas encore été mis en place. Ils adhéreront aussi à l'association afin d'assurer une petite partie d'autofinancement, et de garantir leur implication.

Le travail avec l'organisme BioPartenaire débutera en 2020 pour commencer à aborder des aspects de commercialisation et de contractualisation.

La récolte 2020 pourra s'effectuer sous la forme de chantiers participatifs, les adhérents et sympathisants de l'association seront, à cette occasion, sollicités.

D'un point de vue financier, l'association sera soutenue à partir de 2020 par la Fondation Alpes Contrôle. Il sera nécessaire de solliciter d'autres fondations pour répondre à notre besoin d'autofinancement.

2. Filière Malt

En 2019, Bière de Provence a été sollicité à plusieurs occasions sur le thème de la malterie artisanale régionale. Deux projets verront le jour en 2020 pour avancer sur ce sujet important et peu traité auparavant.

A. Une première livraison d'orge pour test au printemps 2020

Serge MASSE, agriculteur céréalier dans les Alpes-de-Haute-Provence, a fait pousser 25 tonnes d'orge brassicole bio en 2019. La variété est Fatima. Il nous a sollicité en janvier 2020 pour que l'on trouve un débouché en brasserie, comme discuté au cours de l'année 2019. Cet orge a été testé pour la malterie et le taux de protéine est correct. Nous ferons un premier test sur 4 tonnes maltées en Savoie à la malterie Maltin'Pott durant la fin de l'hiver 2020, pour tests en brassin dans les semaines à venir. Si ces tests sont concluants, nous pourrions aller plus loin et entrer en

négociation sur les tarifs pour à terme utiliser les 21 tonnes restantes au sein des brasseries du collectif.

B. Comité mis en place par Coop de France et financement possible

Deux rencontres ont eu lieu en début d'année 2020 dans les locaux et à l'initiative de Coop de France. L'enjeu de ces rencontres était de mettre à plat les attentes et objectifs de différentes structures sur le thème de la malterie. L'association Bière de Provence, ainsi qu'un représentant du SNBI étaient présent, et nous avons pu largement échanger à ce sujet avec différents représentants de coopératives agricoles céréalières, la DRAAF, la Région Sud, des porteurs de projet en malterie et bien évidemment Coop de France. Ces discussions ont mené Coop de France à soumettre la proposition d'une demande de financement auprès du FEADER, dans le cadre du 16.1. Elle portera sur une étude d'une année qui permettra de définir avec exactitude les étapes et préalable à la mise en place d'une filière malt en région.

L'association Bière de Provence s'engage, au sein de cette demande de financement, à réaliser une étude sur les besoins et attentes des brasseries de la région à ce sujet. Elle débutera dans les mois à venir.

3. Rencontres Brassicoles

Les quatrièmes Rencontres Brassicoles auront lieu à l'automne 2020 et poursuivront les mêmes objectifs que les années précédentes. Au delà de ces rencontres, des interventions et formations pourront avoir lieu, tout au long de l'année, sur des thèmes précis.